

Paris, le 18 avril 2012

L'APAJH déplore que le handicap soit absent de la campagne présidentielle

Le 28 février, l'APAJH, principale association à considérer l'ensemble des champs du handicap, a adressé aux principaux candidats son « Pacte Handicap 2012 ». Composé de dix engagements, il vise à reconstruire le consensus républicain qui avait prévalu au moment de l'adoption de la loi du 11 février 2005. A moins d'une semaine du premier tour, la Fédération a reçu trois réponses. Elle regrette que le handicap soit, une fois de plus, laissé dans l'ombre de la campagne.

Trois candidats s'engagent à une semaine du premier tour

Aujourd'hui, 18 avril, l'APAJH a reçu des retours de la part de trois candidats, qui réagissent positivement au Pacte : François Bayrou du MODEM, François Hollande du Parti Socialiste et Eva Joly d'Europe Ecologie Les Verts.

François Bayrou s'engage ainsi notamment pour la formation des personnels accompagnants de la communauté éducative, pour la création d'un nouveau statut d'Assistant de Vie Scolaire, ou encore pour la mise en place d'un dispositif de prise en charge du cinquième risque, via la création d'un « Plan Dépendance ». Il souligne son souhait de rendre effective la loi sur l'accessibilité des bâtiments publics, et de renforcer la formation des collectivités territoriales à l'accessibilité des bâtiments publics.

François Hollande, pour qui le handicap est un sujet transversal et non catégoriel, revient spécialement sur une mesure de son programme. Il soutient qu'on ne peut pas œuvrer pour les élèves en situation de handicap en affaiblissant l'Education Nationale dans son ensemble, et rappelle que la création de 60 000 postes supplémentaires est le socle de son engagement pour la scolarisation dans le domaine du handicap. Pour ce qui est de l'accès à l'emploi, il souhaite consolider le réseau Cap Emploi, développer des passerelles entre milieu adapté et milieu ordinaire, et sanctionner plus sévèrement les entreprises ne faisant pas d'efforts pour respecter les 6 %.

Eva Joly, qui a signé le Pacte Handicap 2012 de l'APAJH, se prononce pour une accessibilité universelle. Ainsi, par exemple, concernant la thématique de l'Ecole, elle exprime le souhait de développer l'accès à la scolarisation, en augmentant le nombre d'Assistants de Vie Scolaire et en les intégrant à l'Education Nationale. Dans le domaine de l'emploi, elle ambitionne de créer un maximum de passerelles entre le milieu médico-social et le milieu ordinaire. Dans celui de la santé, elle s'engage à assurer l'accès aux soins à tous, via notamment une augmentation du seuil d'accès à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire.

Si les trois candidats vont dans le sens de la plupart des mesures proposées par l'APAJH, seule Eva Joly envisage de mettre en place le **Revenu Universel d'Existence**, après l'avoir expérimenté.

Le handicap reste un combat quotidien !

Si l'APAJH a apporté le plus haut intérêt aux retours des candidats d'Europe Ecologie Les Verts, du MODEM, et du Parti Socialiste, la Fédération déplore le silence des autres partis sollicités. Elle regrette particulièrement que le sujet soit laissé pour compte dans les débats et par les médias, alors que pour 72% des Français, les pouvoirs publics devraient en faire davantage pour améliorer la condition des personnes en situation de handicap en France (Source : Sondage TNS-Sofres du 26 janvier 2012 pour l'APAJH). Pour Jean-Louis Garcia, président de la Fédération des APAJH, « *quand le handicap sera pensé comme un atout pour la transformation de la société, une étape fondamentale sera franchie dans la construction d'une société inclusive* ».

→

Aujourd'hui, et particulièrement dans ce contexte d'élections, la Fédération ne peut que constater que la bataille culturelle pour l'intégration républicaine de chacun et tous est loin d'être résolue. Vigilante et déterminée, l'APAJH entend poursuivre le travail avec les pouvoirs publics pour mettre un terme à cette logique d'exclusion et de discrimination du handicap. Pour Jean-Louis Garcia, « oublier le handicap des débats de la présidentielle, c'est laisser de côté 6 millions de personnes. C'est inacceptable. Il faut que cette situation prenne fin ! ».

Dix engagements répartis en quatre thématiques pour interpeller les candidats à la présidentielle

Composé de 10 engagements, le Pacte Handicap 2012 de l'APAJH vise à garantir aux personnes en situation de handicap le plein exercice de leur citoyenneté. Il se décline en quatre thématiques, qui sont autant d'exhortations adressées aux partis politiques afin de créer une société véritablement inclusive :

L'École de la République, c'est l'école de tous !

- Lancer un plan de formation pour tous les personnels accompagnants au sein de la communauté éducative, en partenariat avec les associations du secteur handicap.
- Exiger des moyens d'accompagnement de qualité pour répondre à l'ensemble des besoins des élèves tout au long de leur parcours de scolarisation et de formation : auxiliaires de vie scolaire formés, plateforme ressources pour l'accompagnement des parcours...

Travail décent, Revenu décent, Vie décente.

- Généraliser le programme Cap'Emploi au secteur public et aux collectivités locales par la confirmation avec les décrets d'application de la loi de leur mission d'organismes de placements spécialisés.
- Poursuivre et généraliser le contrat PassMo (Passerelle vers le Milieu ordinaire) favorisant la transition des travailleurs en situation de handicap du secteur protégé vers les entreprises ordinaires.
- Engager une réflexion sur la création d'un « revenu universel d'existence », égal au SMIC et fiscalisé, pour tous les exclus du travail, dont les personnes en situation de handicap ne pouvant exercer de profession.

Rétablir le droit universel à la santé.

- Créer un 5e risque de la Sécurité sociale sur l'autonomie et la dépendance, couvrant le grand âge et le handicap, avec un financement par la hausse de la CSG.
- Ouvrir les droits à la CMU-C aux bénéficiaires de l'AAH. Garantir l'accessibilité aux soins pour les personnes en situation de handicap.
- Transformer la CNSA en opérateur de protection sociale pour le handicap et la dépendance et associer le monde associatif et mutualiste à sa gouvernance.

L'accessibilité de l'espace public pour « refaire société ».

- Créer un label « Accessibilité Handicap » ouvrant droit à un crédit d'impôt (TVA à 5,5 %) sur les travaux d'accessibilité des lieux publics pour les collectivités locales et les services publics, dès le PLF 2013.
- Engager un programme national de formation des collectivités territoriales en matière d'accessibilité des bâtiments publics, dans le cadre d'une grande loi de décentralisation.

Jean-Louis Garcia
Président de la Fédération des APAJH

A propos de la Fédération des APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 90 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans 630 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.